

Vraiville

actu.fr du 14 août 2025

724 mots

Près du Neubourg : jugé trop ambitieux, le projet de la nouvelle école maternelle a bien failli capoter

Après une période d'incertitudes, le permis de construire de la future école maternelle de Vraiville (Eure) a été posé, le 1er août 2025. Un projet ambitieux « mais nécessaire ».



La nouvelle école maternelle sera dans le même style que l'école primaire.

La future école maternelle de Vraiville, Hervé Gamblin, le maire, en parle comme d'un combat. « Nous n'avons rien lâché », a-t-il écrit à ses habitants suite à l'accrochage du sésame : le permis de construire, sur la grille de l'école, vendredi 1er août 2025.

Tout a commencé en 2021. Un audit énergétique est mené dans l'école maternelle, et le résultat est sans appel : le bâtiment est une véritable passoire thermique. « Ce n'est pas normal de payer 10 000 euros de gaz par an, juste pour la maternelle », appuie Hervé Gamblin.

La municipalité, qui a refait à neuf l'école primaire en 2016, réfléchit donc à l'avenir de l'école maternelle. « Il fallait réduire les coûts de fonctionnement et avoir des locaux plus confortables. Vraiville attire les jeunes, et nous avons de plus en plus d'enfants. » En témoigne l'ef-

fectif des écoles. À la rentrée 2025, il y aura encore quatre élèves de plus à Vraiville, alors que la tendance est à la baisse, dans l'Eure. « Vraiville est la deuxième commune la plus jeune de l'Agglo », ajoute le maire.

Mutualiser l'école et l'accueil de loisirs

Cette future construction veut répondre à la problématique de l'école maternelle, qui comporte une classe, mais aussi de l'accueil de loisirs. « On a une capacité de 63 enfants, et on est au max. Il n'est pas rare qu'il faille refuser du monde. » Car les enfants viennent aussi d'autres communes de l'agglomération Seine-Eure : Saint-Didier-des-Bois, Mandeville, ou encore La Haye-Malherbe.





Le maire est fier de poser ce permis de construire, après avoir rencontré de nombreuses difficultés.

La difficile recherche de financements

Le projet, c'est donc de rassembler l'école et l'accueil de loisirs grâce à la mutualisation de plusieurs salles. La nouvelle maternelle passera de 250 m² à 422 m², intégrant une salle de classe, un dortoir et une salle de motricité. Le bâtiment de l'accueil de loisirs est, lui, gardé.

Au total, entre la destruction de l'actuelle école et la reconstruction, les travaux s'élèvent à 1,6 million d'euros. Une somme importante pour une petite commune comme Vraiville, qui a, logiquement, demandé des subventions. C'est là que les choses se compliquent. Car chaque institution a ses règles. Par exemple, le Département peut financer les écoles, mais pas les accueils de loisirs, et inversement pour l'Agglomération Seine-Eure. Il a donc fallu jongler entre les demandes et les financements.

À [Vraiville](#), l'école maternelle va être reconstruite

"Je me suis pris une claque"

Et, en juin, une mauvaise nouvelle est annoncée au maire. « On m'a annoncé que l'État n'avait pas retenu notre dossier. Je me suis pris une claque », se souvient Hervé Gamblin. L'État, sur lequel comptait Vraiville pour financer une bonne partie du projet, estimait le projet « trop ambitieux » pour une petite commune de moins de 800 habitants. « Je me suis dit qu'il n'avait pas compris que Vraiville a une population très jeune, qui grandit ! »

Député, Hervé Gamblin fait appel à l'Agglomération Seine-Eure. « Je le redis, mais on a beaucoup de chance d'en faire partie. » Auparavant la collectivité ne pouvait pas financer les constructions d'accueil de loisirs, c'est désormais du passé. « En juin, on a voté une délibération en conseil d'agglomération pour changer cela », explique le maire. Mieux : grâce à un fonds de concours dédié à la vie scolaire, Vraiville reçoit également de l'argent pour la partie école, du projet. Au total, l'agglomération Seine-Eure finance plus de 50 % du projet, soit près de 900 000 euros. Le Département de l'Eure et, finalement, l'État, via la DETR, financent au total près de 600 000 euros. Reste à la charge de la commune un peu moins de 200 000 euros. « C'est

un énorme soulagement. On repart pour 80 ans, là ! »

L'objectif est maintenant de commencer les travaux en début d'année 2026. Il y en aura pour un an. Pendant ce temps, les enfants iront en classe dans la cantine, et des bungalows seront aussi installés sur le parking de l'école primaire.